



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

**LE NOUVEAU
FESTIVAL**



Cahier des charges
**MATCHS
D'IMPROVISATION**

1 - Informations générales

- Le Nouveau Festival aura lieu **les 13 et 14 mai 2020 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- La composition du groupe ne devra pas dépasser 40 personnes.
- Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- L'adulte référent et coordinateur du projet **doit être nécessairement habilité par le chef d'établissement** et s'engage tout au long de l'année à : **accompagner physiquement les élèves, aux journées d'Ateliers, participer au festival et rester avec le groupe en cas d'hébergement** (pour les projets situés à plus d'1h30 de trajet). En cas d'impossibilité, l'adulte référent s'engage à trouver un adulte de son lycée pour le remplacer.

2 - Définition des projets Matchs d'Improvisation

Les projets «matchs d'improvisation» du Nouveau Festival 2020 seront regroupés lors d'un tournoi se déroulant en soirée le premier jour du festival (mercredi 13 mai 2020).

Les projets « matchs d'improvisation » ont pour objectif de promouvoir la création et l'expression en improvisation théâtrale en créant un forum d'échanges et de formation.

Il s'agit d'offrir une plate-forme de participation, d'expérimentation et de formation aux lycéens et apprentis, d'enseigner à écouter et à travailler en commun, en rapprochant les différentes identités culturelles, en favorisant, la rencontre et le «vivre ensemble».

3 - Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Pré-inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr jusqu'au 17 novembre 2019.** Attention, chaque projet doit être **correctement renseigné et rédigé : descriptif ou thèmes abordés, intentions scénographiques, artistes ou compagnies intervenants, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc...**
- 2) **Envoi par WeTransfer** à l'adresse nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr **jusqu'au 17 novembre 2019** du dossier PDF généré lors de l'inscription, **dûment renseigné et complété obligatoirement par des éléments de présentation** (en fonction de l'avancée et de la nature de votre projet : description écrite, références et inspirations, motivations, cv des intervenants, visuels, vidéos, extraits sonores etc...)



Attention ! sans ces 2 premières étapes votre projet ne pourra être étudié par le jury de sélection.

- 3) **Sélection des projets en décembre 2019** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, **d'organiser un entretien téléphonique ou via Skype avec les porteurs des projets.** Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel avant les vacances de fin d'année.

- 4) Pour l'ensemble des projets sélectionnés la présence à **une journée d'Atelier en région** organisée entre les mois de février et mai 2020 est impérative. Vous serez convoqués, au plus tard, un mois avant la date de l'Atelier.
- 5) De plus et selon l'avis du jury, un accompagnement individualisé pourra également vous être proposé pour les projets le nécessitant. **Le suivi de cet accompagnement est également impératif pour participer au festival.**
- 6) **Pour l'ensemble des projets sélectionnés**, il vous sera demandé entre février et avril, en complément d'information et à des fins de valorisation de votre projet de **fournir des visuels** de votre projet. Vous devrez également **finaliser la rédaction du « bref descriptif »** de votre projet qui apparaîtra dans le livret programme du festival.

4 - Espace

Le tournoi aura lieu en soirée lors de la première journée du festival dans **la salle 650 du Rocher de Palmer** : public assis – scène de 18 m d'ouverture sur 12 m de profondeur avec accès latéraux.

5 – Déroulé du tournoi de matchs d'improvisation

- 1) Le jeu consiste dans l'affrontement d'équipes composées de joueurs - improvisateurs et d'un coach. Un arbitre veillera à ce que le jeu se déroule selon les règlements. Pendant toute la durée de l'improvisation, le joueur ne pourra pas quitter l'aire de jeu matérialisée sur la scène par une « patinoire » (espace de forme carrée aux bords arrondis).
- 2) Les improvisations pourront être de deux ordres :
 - A. **Improvisation comparée** : chaque équipe, à tour de rôle, devra improviser sur le même thème. L'équipe désignée au hasard par la couleur de la rondelle aura le choix de commencer ou non. Aucune communication ne sera permise pendant l'improvisation de l'autre équipe. En cas d'infraction, une pénalité sera décernée à l'équipe fautive.
 - B. **Improvisation mixte** : un ou des joueurs des deux équipes devront improviser ensemble sur le même thème.
- 3) Composition des équipes : lors du tournoi, les équipes de chaque lycée seront mélangées sans exception dans l'objectif de créer un lien d'amitié et de rencontre entre jeunes avec l'encadrement de 2 coaches professionnels qui accompagneront les équipes. Un élève de chaque établissement sera réparti dans chaque équipe. L'objectif est à la fois de créer une cohésion inter établissements et donc d'encourager les échanges, mais également de renforcer l'intensité du jeu avec des équipes plus homogènes.
- 4) Le règlement précis du tournoi de matchs d'improvisation sera communiqué ultérieurement.

6 - Contacts

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr ou par téléphone au 05.57.57.80.75.